

en Direct

Lettre interne d'information de la Communauté de Communes du Clermontais



N° 81
Mars 2013



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
CLERMONTAIS

Aspiran • Brignac • Cabrières • Canet • Ceyras • Clermont l'Hérault • Fontès • Lacoste • Liaisson • Lieuran Cabrières • Mérifons
Mourèze • Nébian • Octon • Paulhan • Péret • Saint Félix de Lodez • Salasc • Usclas d'Hérault • Valmascle • Villeneuvevette

Voici les délibérations adoptées par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clermontais qui s'est tenu mercredi 27 mars 2013 au Centre aquatique du Clermontais.

En introduction à la séance, Fabien BERGES, le nouveau Directeur du Théâtre de Clermont l'Hérault est intervenu pour se présenter aux élus et leur expliquer les objectifs qui guideront son action culturelle.

Il a évoqué deux pistes d'actions pour arriver à rendre le théâtre essentiel à la population, le faire entrer dans la vie des gens et le rendre légitime :

- 1/ En proposant des contenus exigeants et stimulants, tout en restant populaires ; en choisissant des spectacles, des histoires qui parlent aux gens, qui interpellent toutes les générations, qui s'adressent à tout le monde de l'amateur au néophyte.
- 2/ En sortant des murs du théâtre pour aller au plus près du public, avec des petites actions culturelles dans divers lieux (marché, café, bibliothèque...) à Clermont l'Hérault, mais également avec de vrais spectacles dans les différents villages du Clermontais.

Bien que relevant d'une compétence communale, le théâtre de Clermont l'Hérault se présente comme un outil au service de la population du Clermontais.



logement

■ Aire intercommunale d'accueil des gens du voyage

Le contrat de délégation de service public, confiant la gestion de l'aire d'accueil intercommunale des gens du voyage à la SCA l'Hacienda arrive à échéance le 4 juillet 2013.

Afin d'ouvrir une réflexion sur le meilleur mode de gestion de cette aire pour les années à venir et d'assurer la continuité du service public, le Conseil Communautaire a décidé à **P'unanimité** de prolonger l'actuel contrat pour une durée de 5 mois, soit jusqu'au 4 décembre 2013.

■ Opération de ravalement des façades privées

Suite à l'avis favorable rendu par la « commission façades » de la Communauté de Communes du Clermontois, le Conseil Communautaire a adopté à **P'unanimité** l'affectation des subventions d'investissement correspondant aux demandes formulées par les propriétaires privés, soit 17 444 € de subventions pour un montant de travaux de 77 766,62 €.

personnel

■ Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Communautaire a décidé à **P'unanimité** de mettre à jour le tableau des effectifs conformément aux divers mouvements de personnels, aux propositions d'avancements de grade au titre de l'année 2013 validées par la CAP et à l'actualisation des emplois pourvus.

jeunesse

■ Modification des règlements intérieurs des ALISH et ALAE

Pour lutter contre les multiples désistements de dernière minute et compte tenu du nombre de places limitées pour la pause méridienne, le Conseil Communautaire a décidé à **P'unanimité** de ne rembourser le ticket repas qu'aux familles signalant avant 9h30 l'absence d'un enfant inscrit au repas de midi.

■ Réseau Jeunes

Le Conseil Communautaire a fixé à **P'unanimité** à 2 € le droit d'entrée au spectacle « Au plaisir » proposé par le Réseau Jeunes le 28 mars 2013 au théâtre de Clermont l'Hérault.



développement économique

■ ZAC de la SALAMANE

Le Conseil Communautaire a autorisé à **Punanimité** le Président à signer des promesses de vente pour les 5 parcelles suivantes :

Vente d'une parcelle supplémentaire à la SCI LA TORTE

D'une superficie de 118 m² représentant un délaissé dans le triangle Nord-Ouest du lot 12.1 au prix de 1 € le m², soit 118 € HT dans la mesure où cette parcelle impactée par une servitude électromagnétique est inconstructible.

Vente d'une parcelle à la SCI LAURA

D'une parcelle d'une superficie de 1 788 m², constituant le lot 13.1 afin d'y construire un bâtiment abritant un centre de contrôle technique automobile.

Le prix de vente de cette parcelle est fixé à 56 € HT le m² soit un montant total de 100 128 € HT.

Vente d'une parcelle à la SCI LANTE

D'une parcelle d'une superficie de 1 788 m², constituant le lot 13.2 pour y construire dans le cadre de l'expansion de son activité d' « entretien et réparation de véhicules légers », un bâtiment abritant un garage automobile.

Le prix de vente de cette parcelle est fixé à 56 € HT le m², soit un montant total de 100 128 € HT.

Vente d'une parcelle à la SCI MEEF

D'une parcelle d'une superficie de 1 788 m², constituant le lot 13.3 afin d'y construire dans le cadre de l'expansion de son activité d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers un bâtiment abritant une carrosserie.

Le prix de vente de cette parcelle est fixé à 56 € HT le m² soit un montant total de 100 128 € HT.

Vente d'une parcelle à la SCI I.C.I

D'une parcelle d'une superficie de 10 841 m², constituant le lot 13.4. afin d'y construire dans le cadre de l'expansion de son activité de « commerce de voitures et de

véhicules automobiles légers » un bâtiment abritant un showroom, des bureaux pour son personnel administratif et technique, ainsi qu'un espace de vente de véhicules automobiles.

Le prix de vente de cette parcelle est fixé à 56 € HT le m² soit un montant total de 607 096 € HT.

■ Diagnostic commercial prospectif et enquête de comportements d'achats

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Montpellier souhaite réaliser, en partenariat avec différentes collectivités territoriales faisant partie du territoire de sa circonscription, une étude comprenant :

- Une enquête auprès des ménages sur les comportements d'achats des consommateurs, permettant de connaître la provenance de la clientèle, d'évaluer le potentiel des dépenses, de connaître le partage du marché et l'identification des principales sources de concurrence.
- Une étude prospective à l'horizon 2020/2025, permettant d'établir le bilan des forces et des faiblesses du secteur commercial à divers échelons territoriaux et zones géographiques, de connaître avec précision les aires d'influence des pôles, d'explorer puis de valider les pistes de redéploiement commercial, de rechercher une plus grande complémentarité des activités.

Cette étude abordera également les enjeux commerciaux du tourisme.

Cette étude présentant un réel intérêt, le Conseil Communautaire a approuvé à **Punanimité** une convention précisant les dispositions financières liant les collectivités concernées à savoir les Communautés de Communes du Clermontais, du Lodévois et Larzac et Vallée de l'Hérault, le SYDEL Pays Cœur d'Hérault et la CCI de Montpellier et le versement à la CCI de la quote part revenant à la Communauté de Communes du Clermontais et dont le montant s'élève à 4 205 €.



finances

■ Comptes administratifs 2012

Conformément au projet de compte administratif 2012 du budget général et des budgets annexes et suite à l'avis favorable émis par la commission finances et personnel réunie le 20 mars 2013, le Conseil Communautaire a décidé à **Punanimité** de :

- Donner acte de la présentation des comptes administratifs 2012 du budget général et des budgets annexes,
- Constater les identités de valeurs avec les indications portées aux comptes de gestion relatives au report à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- Déclarer que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2012, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,
- Arrêter les résultats définitifs tels que présentés dans les tableaux ci-dessous.

Budget général

Dépenses de fonctionnement	
TOTAL	15 695 963,84

Recettes de fonctionnement	
TOTAL	15 893 973,44
Excédent 2012	198 009,60

Dépenses Investissement	
TOTAL	2 071 308,39
Déficit 2012	765 863,10

Recettes d'investissement	
TOTAL	1 305 445,29

Budget annexe de la ZAC de l'Estagnol

Dépenses Fonctionnement	
Total	2 782 575,40

Dépenses Investissement	
Total	2 728 783,97

Recettes Fonctionnement	
Total	2 782 575,40

Recettes Investissement	
Total	2 936 316,28
Résultat 2012	207 532,31

Budget annexe de la ZAC de l'extension du PAEVHE

Dépenses Fonctionnement	
Total	426 801,42

Dépenses Investissement	
Total	499 880,91
Déficit 2012	90 000,00

Recettes Fonctionnement	
Total	752 086,22
Excédent 2012	325 284,80

Recettes Investissement	
Total	409 880,91

Budget annexe ZAC la Salamane

Dépenses Fonctionnement	
Total	19 627 802,42

Dépenses Investissement	
Total	17 955 058,51

Recettes Fonctionnement	
Total	19 627 802,42

Recettes Investissement	
Total	20 262 975,49
Excédent 2012	2 307 916,98

Budget annexe de la ZAC la Barthe

Dépenses Fonctionnement	
Total	535 346,69

Dépenses Investissement	
Total	542 870,55

Recettes Fonctionnement	
Total	535 346,69

Recettes Investissement	
Total	762 413,68
Excédent 2012	219 543,13

Budget annexe ZA de Vareilhes

Dépenses Fonctionnement	
Total	427 778,26

Dépenses Investissement	
Total	430 340,93

Recettes Fonctionnement	
Total	427 778,26

Recettes Investissement	
Total	430 340,93

Budget annexe de la zone d'activités de la Lergue

Dépenses Fonctionnement	
Total	6 314,08
Déficit 2012	6 314,08

Recettes Fonctionnement	
Total	0,00

Dépenses Investissement	
Total	8 038,04

Recettes Investissement	
Total	49 635,25
Excédent 2012	41 597,21

Budget annexe « Aire d'accueil des gens du voyage »

Dépenses Fonctionnement	
Total	67 288,87

Recettes Fonctionnement	
Total	93 619,20
Excédent 2012	26 330,33

Dépenses Investissement	
Total	26 954,14
Déficit 2012	26 330,33

Recettes Investissement	
Total	623,81

Budget annexe du Centre aquatique intercommunal

Dépenses Fonctionnement	
Total	1 237 289,50

Recettes Fonctionnement	
Total	1 514 402,91
Excédent 2012	277 113,41

Dépenses Investissement	
Total	5 136 299,83
Déficit 2012	752 606,35

Recettes Investissement	
Total	4 383 693,48

Budget annexe « Office de Tourisme du Clermontais »

Dépenses Fonctionnement	
Total	284 386,94

Recettes Fonctionnement	
Total	310 994,22
Excédent 2012	26 607,28

Dépenses Investissement	
Total	33 810,02
Déficit 2012	25 016,40

Recettes Investissement	
Total	8 793,62

Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif

Dépenses Fonctionnement	
Total	46 749,83

Recettes Fonctionnement	
Total	46 749,83

Dépenses Investissement	
Total	499,24

Recettes Investissement	
Total	590,69
Excédent 2012	91,45

Budget annexe du service urbanisme intercommunal

Dépenses Fonctionnement	
Total	127 634,06
Déficit 2012	3 552,91

Recettes Fonctionnement	
Total	124 081,15

Dépenses Investissement	
Total	22 729,56

Recettes Investissement	
Total	30 373,98
Excédent 2012	7 644,42

Affectation des résultats

Le Conseil Communautaire a décidé à **Punanimité** d'affecter les résultats excédentaires de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté de la façon suivante :

	Excédent de la section de fonctionnement	Déficit de la section d'investissement		Augmentation de la section de fonctionnement	
	Montant	Compte à créditer	Montant	Compte à créditer	Montant
Budget général	198 009,60			R002	198 009,60
Office de Tourisme	26 607,28	R1068	26 607,28		
Centre aquatique	277 113,41	R1068	277 113,41		
Aire d'accueil	26 330,33	R1068	26 330,33		
PAEVHE	325 284,80			R002	325 284,80

Budget 2013**Révision des Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP)**

Le Conseil Communautaire a décidé à **Punanimité** d'actualiser les autorisations de programme et les crédits de paiement dont les modalités d'exécution ont été adoptées le 24 mars 2010, de la façon suivante :

SUIVI DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT				
N° AP	2010-01	2010-02	2010-03	2013-01
LIBELLE AP	Achat de Bacs de collecte	Construction d'une crèche	Travaux Centre aquatique	Marché 2012-20 BACS
MONTANT AP	132 439,10	1 100 000	11 581 017,51	120 000,00
Révision 2013 AP	139 612,52	1 435 000,00		
CP 2010	50 544,00	71 489,00	4 104 434,13	
CP 2011	25 263,10	2 182,76	6 097 945,05	
CP 2012	52 856,04	127 695,18	1 290 884,97	
CP 2013	10 949,38	800 000,00	AP clôturée	40 000,00
CP 2014		433 633,06		40 000,00
CP 2015				40 000,00

Révision des Autorisations d'Engagement (AE) et des Crédits de Paiement (CP)

Le Conseil Communautaire a décidé à **Punanimité** de modifier les modalités d'exécution des autorisations d'engagement et des crédits de paiement pour l'opération de la réalisation de la ZAC de la Salamane et pour le contrôle technique des installations d'assainissement non collectif adopté le 24 mars 2010 de la façon suivante :

- ZAC de la Salamane : Actualiser des crédits de paiement existants à partir de 2013,
- SPANC :
 - Révision de l'autorisation d'engagement, compte tenu des prévisions du nombre de diagnostics autant sur des contrôles obligatoires que non obligatoires sur les installations neuves ;
 - Révision des crédits de paiements 2013 compte tenu de ces considérations.

SUIVI DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CRÉDITS DE PAIEMENT		
N° AE	2010-04	01
LIBELLE AE	Diagnostic SPANC	ZAC Salamane
MONTANT AE	65 492,96	15 900 00,00
Révision 2013 AC	70 191,74	
CP 2009		57 897,46
CP 2010	0,00	49 992,61
CP 2011	8 120,84	7 337 805,52
CP 2012	26 120,90	3 511 092,93

■ Budgets primitifs 2013

Considérant l'avis favorable émis par la commission des finances réunie le 20 mars 2013, le Conseil Communautaire a approuvé à **Punanimité** le budget primitif 2013 du budget général et des budgets annexes tel que présenté dans le tableau ci-dessous et a confirmé que ces budgets sont votés, conformément à la nomenclature comptable par nature et par chapitre.

Budget Primitif	Fonctionnement	Investissement
Budget Général	16 923 012,24	3 859 090,68
Estagnol	3 407 428,99	3 413 712,63
PAEVHE	945 695,75	503 607,30
Salamane	16 015 520,67	15 327 157,38
Barthe	520 444,66	618 912,79
Vareilhes	440 940,93	444 340,93
Aire d'accueil gens du voyage	75 810,43	46 164,76
Centre aquatique	1 307 195,00	1 252 398,99
SPANC	58 660,00	91,45
Office de Tourisme	324 486,74	52 882,20
Urbanisme	95 000,00	9 528,27
Lergue	74 714,44	161 597,21
Total consolidé	40 188 909,85	25 689 484,59

■ Fiscalité

Le Conseil Communautaire a décidé à **Punanimité** de maintenir les taux 2012 pour l'année 2013 :

Redevance d'enlèvement des ordures ménagères des campings : 42 € / emplacement

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 16,20 %

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 32,83 %

La Communauté de Communes du Clermontais ne souhaitant pas accroître la pression fiscale sur les entreprises, le Conseil Communautaire a décidé à **Punanimité** de maintenir le taux de 2012 pour l'année 2013 et de le fixer ainsi à 32,83 %.

Taux des impôts ménages

- Taxe d'habitation : 12,95 %
- Taxe foncière (bâti) : 3,95 %
- Taxe foncière (non bâti) : 17,25 %

divers

■ Syndicat mixte de développement de la filière Viande

Le 13 juillet 2011, le Conseil Communautaire a délibéré favorablement sur l'adhésion de la Communauté de Communes du Clermontais au « Syndicat mixte de développement de la filière Viande ». Les principaux objectifs de ce syndicat sont de permettre le maintien du seul abattoir de l'Hérault situé à Pézenas et de jeter les bases d'une animation dynamique et moderne de la filière viande de l'Hérault en s'appuyant notamment sur des relais humains dans les territoires intercommunaux.

L'arrêté préfectoral entérinant la création du « Syndicat mixte de développement de la filière Viande » devant intervenir début avril 2013, le Conseil Communautaire a désigné à **Punanimité** Bernard Foulquier Gazagnes comme représentant de la Communauté de Communes du Clermontais pour servir de relais d'information et d'action au nouveau syndicat mixte.

■ Adhésion de plusieurs communes au SMICTOM de la région de Pézenas

Conformément au CGCT et aux statuts du SMICTOM de la Région de Pézenas, toute modification du périmètre du SMICTOM doit être soumise aux organes délibérants

des collectivités membres, dont fait partie la Communauté de Communes du Clermontais au travers de la commune de Fontès.

Ainsi en raison de la constitution de la Communauté de Communes des Avants Monts du Centre Hérault issue de la fusion des Communautés de Communes Coteaux et Châteaux, du Faugères et FRAMPS 909, le Conseil Communautaire a approuvé à **Punanimité** l'adhésion des communes de Cabrerolles, Caussinojous, Faugères et Laurens au SMICTOM de la région de Pézenas.

■ Décisions prises par le Président en vertu de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Décisions pour les marchés publics fin 2012 - 2013

- Construction une crèche intercommunale sur la commune de Canet - Lot 1 : Maçonnerie gros œuvre, enduits extérieurs, intérieurs, CABRIBAT, 34725 Saint André de Sangonis, 294 974,58 €, Travaux
- Construction une crèche intercommunale sur la commune de Canet - Lot 2 : Chapes de ravoilage et liquide, TECHNISOL, 84911 Avignon, 13 873,94 €, Travaux

- Construction une crèche intercommunale sur la commune de Canet - Lot 4 : Doublage cloisons, isolation, faux plafonds, décoration, correction acoustique, CHAIX, 34670 Baillargues, 50 502,80 €, Travaux
- Construction une crèche intercommunale sur la commune de Canet - Lot 5 : Menuiseries extérieures et serrurerie, SONZOGNI, 34760 Boujan sur Libron, 61 190,00 €, Travaux
- Construction une crèche intercommunale sur la commune de Canet - Lot 6 : Menuiseries intérieures et divers, MENUISERIE GAUTREAU, 34800 Canet, 36 665,86 €, Travaux
- Construction une crèche intercommunale sur la commune de Canet - Lot 7 : Revêtements sols souples, TEFFRI SUD REALISATIONS, 34120 Nézignan l'évêque, 11 000,00 €, Travaux
- Construction une crèche intercommunale sur la commune de Canet - Lot 9 : Plomberie Sanitaire WC, SANITHERMIC, 34830 Jacou, 74 000,00 €, Travaux
- Construction une crèche intercommunale sur la commune de Canet - Lot 10 : Electricité, éclairage, éclairage de sécurité, téléphone, informatique, INEO, 34872 Lattes, 74 000 €, Travaux
- Construction une crèche intercommunale sur la commune de Canet - Lot 11 : Chauffage : PAC + plancher chauffant, climatisation, EFC PARGOIRE CADET, 34530 Montagnac, 36 856,99 €, Travaux
- Construction une crèche intercommunale sur la commune de Canet - Lot 15 : Peinture revêtements, TEFFRI SUD REALISATIONS, 34120 Nézignan l'évêque, 28 000,00 €, Travaux
- Avenant n°1 au marché de travaux de construction d'un réservoir et des réseaux d'adduction et de distribution AEP - Lot 1 : Canalisations, ROUVIER (mandataire) / ESPINAS, 34700 Lodève, 36 753,70 €, Travaux
- ZAC de la Salamane – 2^{ème} Tranche de travaux – Lot 1 Voirie Réseaux pluvial, Réseaux AEP / EU, MALET, 34420 Villeneuve les Béziers, 1 068 711,63 €, Travaux
- Avenant n°1 au marché de travaux de construction d'un bâtiment technique sur la commune d'Aspiran, EURL PEYRE, 34230 Paulhan, 17 584,78 €, Travaux
- Contrat de location de véhicule entre la Communauté de Communes du Clermontais et le concessionnaire Renault Clermont l'Hérault – Mégane Berline, RENAULT, 34800 Clermont l'Hérault, 11 661,48 € (loyer mensuel 323,93 € pour une durée de 36 mois), Service

■ Autres décisions 2012

- Crèche collective de Clermont l'Hérault et accueil régulier familial – Création d'une régie d'avances et de recettes - Avenant n°2 à l'acte de création
- Accueil Régulier Familial de la Communauté de Communes du Clermontais – Création d'une sous-régie d'avances et de recettes - Avenant n°1 à l'acte de création
- Crèche collective de Clermont l'Hérault – Création d'une sous-régie d'avances et de recettes - Avenant n°2 à l'acte de création
- Service Jeunesse - Création d'une régie d'avances et de recettes - Avenant n°4 à l'acte de création initial
- Service Jeunesse – Création d'une sous-régie d'avances et de recettes pour le Réseau Jeunes
- Service Jeunesse – Sous-régie d'avances et de recettes de Canet - Avenant n°3 à l'acte de création initial
- Service Jeunesse – Sous-régie d'avances et de recettes de Ceyras - Avenant n°3 à l'acte de création initial
- Service Jeunesse – Sous-régie d'avances et de recettes de Clermont l'Hérault pôle maternel - Avenant n°3 à l'acte de création initial
- Service Jeunesse – Sous-régie d'avances et de recettes de Clermont l'Hérault pôle primaire - Avenant n°3 à l'acte de création initial
- Service Jeunesse – Sous-régie d'avances et de recettes de Fontès - Avenant n°3 à l'acte de création initial
- Service Jeunesse – Sous-régie d'avances et de recettes de Nébian - Avenant n°3 à l'acte de création initial
- Service Jeunesse – Sous-régie d'avances et de recettes d'Octon - Avenant n°1 à l'acte de création initial
- Service Jeunesse – Sous-régie d'avances et de recettes de Paulhan - Avenant n°3 à l'acte de création initial
- Régie de recettes – Nuits du Vin – Encaissement du prix de vente des verres « Pass dégustation » - Décision de clôture

enDirect

Lettre interne d'information de la Communauté de Communes du Clermontois

Espace Marcel VIDAL - 20 av. Raymond Lacombe
34800 CLERMONT L'HÉRAULT

04 67 88 95 50 - clermontais34@orange.fr
www.cc-clermontais.fr

Directeur de publication :
Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontois
Rédaction : Service Communication